

SPPEH Sud Drôme

Groupe technique Logement Urbanisme
- ADIL 26 -

Valence, le 2/12/2021

La PTRE CAMA devient le Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat et du «petit tertiaire»

- > engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique dans les objectifs 2050 à travers le label TEPOS
- > accompagnement des maîtres d'ouvrage et des professionnels dans les travaux de rénovation énergétique performants
- > accompagnement des ménages non-éligibles aux aides de l'ANAH



Le SPPEH Sud Drôme

- > 5 collectivités territoriales se regroupent pour que 100 % du territoire de la Drôme soit couvert par le SPPEH
- > Montélimar-Agglomération est «tête de pont» et s'engage auprès de la Région
- > en 2021, Auvergne-Rhône-Alpes est une région dynamique en terme de résultats



Le CEDER, opérateur du SPPEH Sud Drôme

- > **Le Centre pour l'Environnement et le Développement des Énergies Renouvelables informe et accompagne les ménages sur l'énergie et l'habitat depuis 2001**
- > **L'association couvre l'ensemble du territoire des 5 EPCI partenaires**
- > **Le CEDER a été choisi comme opérateur unique du SPPEH Sud Drôme**



Espace Info
Energie

Depuis 2001

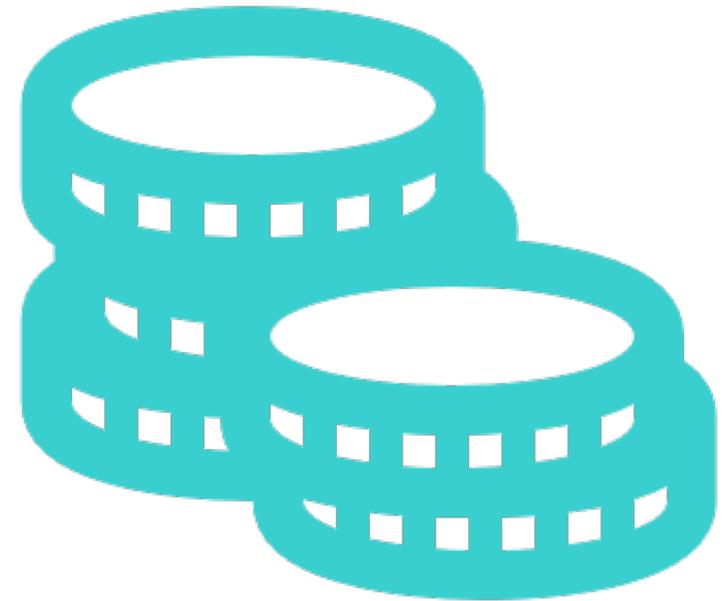
Plateformes
Territoriale de
Rénovation
Énergétique

Depuis 2017

Service Public de
la Performance
Énergétique de
l'Habitat

A partir de 2021

> La maquette financière prévisionnelle 2021 du SPPEH Sud Drôme



> Les
dépendances
2021

ANNEE 1						
DÉPENSES	CA MA	CC DSP	CC BDP	CC DB	CC EPPG	TOTAL
Nombre d'habitants	65368	42344	21216	9412	9083	147423
Information de 1er niveau A1	490	407	576	268	162	1903
Information de 1er niveau A1 (€)	3 920,00 €	3 256,00 €	4 608,00 €	2 144,00 €	1 296,00 €	15 224,00 €
Conseil personnalisé aux ménages A2	441	366	518	241	146	1712
Conseil personnalisé aux ménages A2 (€)	22 050,00 €	18 300,00 €	25 900,00 €	12 050,00 €	7 300,00 €	85 600,00 €
Sensibilisation, communication, animation des ménages C1	5 447,33 €	3 528,67 €	1 768,00 €	784,33 €	756,92 €	12 285,25 €
Autres dépenses	18 000,00 €	6 000,00 €	- €	- €	- €	24 000,00 €
Sous Total Axe 1 (Stimuler puis conseiller la demande)	49 417,33 €	31 084,67 €	32 276,00 €	14 978,33 €	9 352,92 €	137 109,25 €
Accompagnement des ménages A4	80	50	15	24	7	176
Accompagnement des ménages A4 (€)	40 000,00 €	30 000,00 €	9 000,00 €	14 400,00 €	4 200,00 €	97 600,00 €
Accompagnement des copros A4	2	1	0	0	1	4
Accompagnement des copros A4 (€)	6 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €	3 000,00 €	12 000,00 €
Accompagnement des ménages BBC A4	2	1	0	0	0	3
Accompagnement des ménages BBC A4 (€)	2 400,00 €	1 200,00 €	- €	- €	- €	3 600,00 €
Accompagnement des ménages MO A4	1	0	0	0	0	1
Accompagnement des ménages MO A4 (€)	1 200,00 €	- €	- €	- €	- €	1 200,00 €
Sous Total Axe 2 (Accompagner les ménages)	49 600,00 €	34 200,00 €	9 000,00 €	14 400,00 €	7 200,00 €	114 400,00 €
Sensibilisation, communication, animation petit tertiaire C2	- €	- €	- €	313,73 €	- €	313,73 €
Sous Total Axe 3 (Accompagner le petit tertiaire privé)	- €	- €	- €	313,73 €	- €	313,73 €
Structurer et animer les acteurs publics	0	0	0	0	0	0
Structurer et animer les acteurs privés C3	6 536,80 €	4 234,40 €	2 121,60 €	941,20 €	908,30 €	14 742,30 €
Sous Total Axe 4 (Animer l'ensemble des acteurs publics et privés)	6 536,80 €	4 234,40 €	2 121,60 €	941,20 €	908,30 €	14 742,30 €
Sous Total Axe 5 (s'impliquer dans l'animation régionale)	2 500,00 €	- €	- €	- €	- €	2 500,00 €
Gestion Administrative / Reporting opérateur	900,00 €	- €	- €	- €	- €	900,00 €
Gestion administrative	9 568,00 €	- €	- €	- €	- €	9 568,00 €
TOTAL	118 522,13 €	69 519,07 €	43 397,60 €	30 633,27 €	17 461,22 €	279 533,28 €

> Les actions 2021 réalisées en interne

ANNEE 1

DÉPENSES	CA MA	CC DSP	CC BDP	CC DB	CC EPPG	TOTAL
Nombre d'habitants	65368	42344	21216	9412	9083	147423
Sensibilisation, communication, animation des ménages C1	3 797,33 €	2 528,67 €	568,00 €	534,33 €	506,92 €	7 935,25 €
Autres dépenses	18 000,00 €	6 000,00 €	- €	- €	- €	24 000,00 €
Sous Total Axe 1 (Stimuler puis conseiller la demande)	21 797,33 €	8 528,67 €	568,00 €	534,33 €	506,92 €	31 935,25 €
Sensibilisation, communication, animation petit tertiaire C2	- €	- €	- €	313,73 €	- €	313,73 €
Sous Total Axe 3 (Accompagner le petit tertiaire privé)	- €	- €	- €	313,73 €	- €	313,73 €
Structurer et animer les acteurs publics	0	0	0	0	0	0
Structurer et animer les acteurs privés C3	3 500,00 €	846,88 €	424,32 €	188,24 €	181,66 €	5 141,10 €
Sous Total Axe 4 (Animer l'ensemble des acteurs publics et privés)	3 500,00 €	846,88 €	424,32 €	188,24 €	181,66 €	5 141,10 €
Sous Total Axe 5 (s'impliquer dans l'animation régionale)	2 500,00 €	- €	- €	- €	- €	2 500,00 €
Gestion administrative	9 568,00 €	- €	- €	- €	- €	9 568,00 €
TOTAL	37 365,33 €	9 375,55 €	992,32 €	1 036,31 €	688,58 €	49 458,08 €

> Les actions 2021 réalisées par le CEDER

ANNEE 1						
DÉPENSES	CA MA	CC DSP	CC BDP	CC DB	CC EPPG	TOTAL
Nombre d'habitants	65368	42344	21216	9412	9083	147423
Information de 1er niveau A1	490	407	576	268	162	1903
Information de 1er niveau A1 (€)	3 920,00 €	3 256,00 €	4 608,00 €	2 144,00 €	1 296,00 €	15 224,00 €
Conseil personnalisé aux ménages A2	441	366	518	241	146	1712
Conseil personnalisé aux ménages A2 (€)	22 050,00 €	18 300,00 €	25 900,00 €	12 050,00 €	7 300,00 €	85 600,00 €
Sensibilisation, communication, animation des ménages C1	1 650,00 €	1 000,00 €	1 200,00 €	250,00 €	250,00 €	4 350,00 €
Autres dépenses			- €	- €	- €	- €
Sous Total Axe 1 (Stimuler puis conseiller la demande)	27 620,00 €	22 556,00 €	31 708,00 €	14 444,00 €	8 846,00 €	105 174,00 €
Accompagnement des ménages A4	80	50	15	24	7	176
Accompagnement des ménages A4 (€)	40 000,00 €	30 000,00 €	9 000,00 €	14 400,00 €	4 200,00 €	97 600,00 €
Accompagnement des copros A4	2	1	0	0	1	4
Accompagnement des copros A4 (€)	6 000,00 €	3 000,00 €	- €	- €	3 000,00 €	12 000,00 €
Accompagnement des ménages BBC A4	2	1	0	0	0	3
Accompagnement des ménages BBC A4 (€)	2 400,00 €	1 200,00 €	- €	- €	- €	3 600,00 €
Accompagnement des ménages MO A4	1	0	0	0	0	1
Accompagnement des ménages MO A4 (€)	1 200,00 €	- €	- €	- €	- €	1 200,00 €
Sous Total Axe 2 (Accompagner les ménages)	49 600,00 €	34 200,00 €	9 000,00 €	14 400,00 €	7 200,00 €	114 400,00 €
Sensibilisation, communication, animation petit tertiaire C2	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sous Total Axe 3 (Accompagner le petit tertiaire privé)	- €					
Structurer et animer les acteurs publics	0	0	0	0	0	0
Structurer et animer les acteurs privés C3	3 036,80 €	3 387,52 €	1 697,28 €	752,96 €	726,64 €	9 601,20 €
Sous Total Axe 4 (Animer l'ensemble des acteurs publics et privés)	3 036,80 €	3 387,52 €	1 697,28 €	752,96 €	726,64 €	9 601,20 €
Sous Total Axe 5 (s'impliquer dans l'animation régionale)		- €	- €	- €	- €	- €
Gestion Administrative / Reporting opérateur	900,00 €	- €				900,00 €
Gestion administrative		- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL	81 156,80 €	60 143,52 €	42 405,28 €	29 596,96 €	16 772,64 €	230 075,20 €

> Les recettes 2021

RECETTES	CA MA	CC DSP	CC BDP	CC DB	CC EPPG	TOTAL
Prime ruralité	25 493,52 €	16 514,16 €	8 274,24 €	3 670,68 €	3 542,37 €	57 494,97 €
Prime regroupement	12 968,00 €	- €				12 968,00 €
Prime dynamique territoriale	3 000,00 €	- €	- €	- €	- €	3 000,00 €
Prime démarrage	- €	16 937,60 €	8 486,40 €	3 764,80 €	3 633,20 €	32 822,00 €
Sous Total Prime Région	41 461,52 €	33 451,76 €	16 760,64 €	7 435,48 €	7 175,57 €	106 284,97 €
A1	1 960,00 €	1 628,00 €	2 304,00 €	1 072,00 €	648,00 €	7 612,00 €
A2	11 025,00 €	9 150,00 €	12 950,00 €	6 025,00 €	3 650,00 €	42 800,00 €
C1	2 723,67 €	1 764,33 €	884,00 €	392,17 €	378,46 €	6 142,63 €
A4 (1)	20 000,00 €	15 000,00 €	4 500,00 €	7 200,00 €	2 100,00 €	48 800,00 €
A4 (2)	3 000,00 €	1 500,00 €	- €	- €	1 500,00 €	6 000,00 €
A4 (3)	1 200,00 €	600,00 €	- €	- €	- €	1 800,00 €
A4 (4)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
A4 (5)	600,00 €	- €	- €	- €	- €	600,00 €
A4 (6)	- €	- €	- €	- €	- €	- €
B1	- €	- €	- €	- €	- €	- €
B2	- €	- €	- €	- €	- €	- €
C2	- €	- €	- €	156,87 €	- €	156,87 €
C3	3 268,40 €	2 117,20 €	1 060,80 €	470,60 €	454,15 €	7 371,15 €
Sous Total CEE SARE	43 777,07 €	31 759,53 €	21 698,80 €	15 316,63 €	8 730,61 €	121 282,64 €
Sous Total Prime Région + CEE SARE	85 238,59 €	65 211,29 €	38 459,44 €	22 752,11 €	15 906,18 €	227 567,61 €
Participation EPCI	33 283,55 €	4 307,77 €	4 938,16 €	7 881,15 €	1 555,04 €	51 965,67 €
Sous Total Collectivité locale	33 283,55 €	4 307,77 €	4 938,16 €	7 881,15 €	1 555,04 €	51 965,67 €
TOTAL	118 522,13 €	69 519,07 €	43 397,60 €	30 633,27 €	17 461,22 €	279 533,28 €

> Les flux financiers

RECETTES SPPEH Agglo tête de pont

- Primes Région SPPEH
5 EPCI Sud Drôme :
106 284.97 €

- CEE SARE SPPEH
5 EPCI Sud Drôme :
121 282.64 €

TOTAL : 227 567.61 €

dont 104 603.92 € pour l'Agglo
- Prime Région : 41 461.52 €
- CEE SARE : 63 142.24 €

RESTE A CHARGE Agglo

13 918.21 €

> 33 283.55 € dont 19 365.33 €
de financements d'actions en régie
> 0.50 € / habitant
> Subventionnement SPPEH Agglo 88%

DEPENSES SPPEH Agglo tête de pont

Reversement subventions et
contribution Agglo au CEDER :

Pour le compte des 4 autres EPCI
- Prime Région : 61 443.45 €
- CEE SARE : 75 817.80 €
Sous-total : 137 261.25 €

Pour le territoire Agglo
- Prime Région : 29 393.52 €
- CEE SARE : 40 128.40 €
- Contribution Agglo : 11 634.88 €
Sous-total : 81 156.80 €

Reversement subventions
CC DSP pour missions
réalisées en régie :
- Prime Région : 3 380.00 €
- CEE SARE : 1 687.78 €
Sous-total : 5 067.78 €

Contribution Agglo :
37 365.33 €
- Valorisation des actions en régie :
19 365.33 €
- Actions communication : **18 000 €**

TOTAL DEPENSES : 241 485.83 €

218 418.05 €

5 067.78 €

opérateur
unique CEDER

230 075.20 €

11 657.15 €

autres EPCI

Contributions financières des
EPCI signataires au CEDER :
- CC BDP : 3 945.84 €
- CC DB : 6 844.85 €
- CC EPPG : 866.46 €
Sous-total : 11 657.15 €

Contributions autres EPCI :
- Valorisation salaire pour actions
en régie : 5 101.99 €
- Actions communication : 13 580.13 €
Sous-total : 18 682.12 €

> La communication du SPPEH Sud Drôme



Énergie

La rénovation énergétique performante source d'économie

**Besoin d'améliorer l'isolation de votre logement ?
De diminuer votre facture de chauffage ?
D'une chaudière plus performante ?
Appuyez-vous sur le Service public gratuit mis en place par l'Agglo**

L'isolation de son habitat est un des moyens de faire baisser sa facture de chauffage ou de climatisation. De nombreuses aides permettent de financer ces travaux, qui participent de plus à la protection de l'environnement. Pourtant, lorsque les propriétaires se penchent sur la question, c'est la multitude de dispositifs qui pose souci. Un combat !

Entre les aides qui se cumulent, les aides qui s'excluent, les critères d'attribution, les différents interlocuteurs selon les situations, il s'agit de s'y retrouver. Sans parler des risques d'arnaques. De qui être méfiant.

Pour guider les habitants dans leur démarche, Montélimar Agglomération a mis en place un guichet unique : **le Service Public De La Performance Énergétique De L'habitat**. Ce service permet un accompagnement des ménages en toute sérénité : accompagnement technique, accompagnement financier, pré-audit, visite sur place si nécessaire...

Plus que jamais, tous les Français doivent intégrer la rénovation énergétique performante, pour faire des économies et diminuer les consommations d'énergies fossiles pour l'environnement.

Contact du prestataire Ceder : 04 75 26 22 53

Liens pratiques :
<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>

Informations sur

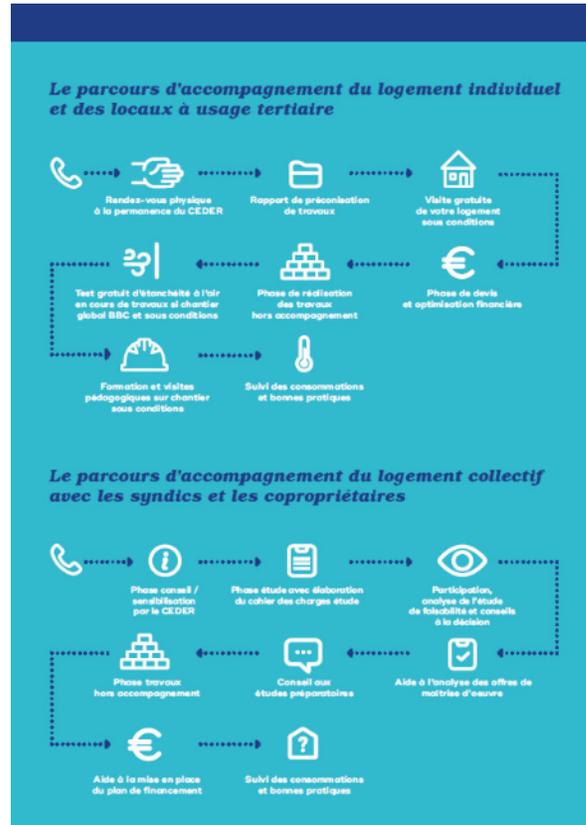
- Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)
- Réduction d'impôt Demande
- Eco-prêt à taux zéro (Eco-PTZ)
- TVA à 5,5% pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique
- Aide à l'habitat mieux sécurisé de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)
- Aides des entreprises de fourniture d'énergie (CEE)
- La prime Coup de pouce économie d'énergie
- Ctoque énergie pour aider à payer des factures d'énergie ou des travaux de rénovation
- Exonération de la taxe foncière pour les travaux d'économies d'énergie
- Les aides d'Action logement
- M@thém@bi@ce - France Réseau : isolation, chauffage, ventilation... Pour soutenir la rénovation énergétique des logements, M@thém@bi@ce est accessible à tous les propriétaires depuis le 1er janvier 2023, quels que soient leurs revenus. <https://www.mathemabice.com/fr>
- Hébergement des entreprises certifiées DEE
- «Baconnu Garant de l'Environnement»
- <https://www.faire.pour.fr/99002-un-professionnel>



En 2016, Montélimar Agglomération s'est engagée dans la Transition Énergétique de son territoire, avec la création de la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) en collaboration de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, elle a permis à 400 ménages du territoire de bénéficier de cet audit qui répond aux enjeux de lutte contre la pauvreté énergétique et de diminution de la facture énergétique des ménages.

© 2023 - Janvier 2023 - www.montelimar-agglo.fr

> Document 3 volets Grand public



Sur rendez-vous

Nyon: 2^e et 4^e mercredis matin du mois
Buis-les-Baronnies: 1^{er} et 3^e jeudis matin du mois
Dieulefit: tous les vendredis matins
Suze-la-Rousse: 1^{er} lundi après-midi du mois
Donzère: 3^e lundi après-midi du mois
Saint-Paul-Trois-Châteaux: 2^e et 4^e jeudis matin du mois
Grignan: 2^e lundi après-midi du mois
Valréas: 2^e et 4^e jeudis après-midi du mois
Montélimar: tous les lundis matins et les vendredis après-midi

Le service public de la Performance Énergétique de l'Habitat est déployé par 5 territoires partenaires du Sud Drôme et du Nord Vaucluse. Il est animé par le CEDER.

Tout contact pendant les permanences téléphoniques au **04 75 26 22 53**
 • lundi, jeudi et vendredi: 9h-12h et 14h-17h
 • mardi: 14h-17h

Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération
 Maison des Services Publics
 1 Avenue Saint-Martin - 26200 Montélimar
 montelimar-agglo.fr - 04 75 00 64 41

LE SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE vous accompagne dans vos travaux d'économie d'énergie

Conseils, diagnostics et aides financières

Infos:
04 75 26 22 53

> Document 3 volets Grand public

Le Service Public de la Performance Énergétique

C'EST QUOI ?

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'habitat et du «petit tertiaire», est un dispositif global d'accompagnement. Guichet unique de soutien aux démarches de rénovation performante des logements et des bâtiments à usage tertiaire, il apporte notamment des informations techniques et financières personnalisées.

Un service public gratuit accessible à tous

C'EST POUR QUI ?

- Vous êtes propriétaire occupant votre logement
- Vous êtes propriétaire bailleur du logement
- Vous êtes propriétaire exploitant votre local à usage tertiaire
- Vous êtes propriétaire bailleur du local à usage tertiaire
- Vous êtes locataire et souhaitez réaliser des travaux en accord avec votre propriétaire
- Vous êtes une entreprise ou un artisan RGE du Bâtiment et souhaitez être au courant des lois, des aides financières et de l'accompagnement de votre client.
- Vous êtes une entreprise ou un artisan RGE du Bâtiment et souhaitez être conseillé sur les formations techniques de la rénovation énergétique performante.

Des conseillers vous accompagnent à chaque étape de votre projet de rénovation énergétique

DE LA CONCEPTION AU SUIVI DES CONSOMMATIONS

Nous vous accompagnons dans votre projet de travaux avec un pré-diagnostic, des préconisations techniques neutres, l'aide à la décision du scénario, l'optimisation des aides financières et la mise en relation avec les professionnels RGE.

- isolation • menuiseries • chauffage
- ventilation • eau chaude sanitaire
- climatisation • énergies renouvelables

Les aides financières QUI ME CORRESPONDENT

Une assistance pour mobiliser toutes les solutions de financement :

- Subventions, aides publiques territoriales
- Crédits d'Impôts, TVA réduite sur travaux de performance énergétique
- Mobilisation de prêts à taux avantageux
- Prêts à taux zéro

- Valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie

Attention, les demandes d'aides doivent être faites avant le commencement des travaux



Une rénovation performante C'EST QUOI ?

- Une rénovation globale BBC permet de traiter l'ensemble des problématiques énergétiques : isolation – chauffage – ventilation – menuiseries, et favorise la coordination des corps de métiers du bâtiment. Les notions importantes : isoler son logement, assurer une bonne étanchéité à l'air, gérer l'humidité et ventiler. La coordination des différents corps de métiers permet de renforcer la continuité thermique du bâtiment.
- Pour une rénovation BBC par étape, c'est à dire échelonnée dans le temps, il est très important de comprendre quels sont les postes du logement qui entraînent la plus grosse déperdition d'énergie.
- La priorité est à l'isolation et il faut rénover dans le bon ordre pour éviter les erreurs. Par comparaison avec une rénovation par étapes, une rénovation globale BBC permet d'économiser sur le budget travaux, elle mobilise moins d'acteurs et fait gagner du temps.

Soutenir les entreprises locales dans la rénovation énergétique performante

ACCOMPAGNER LE SECTEUR DU BATIMENT

Afin de développer une dynamique de réseau de professionnels, le Service Public organise des temps d'échange à travers des rencontres techniques, des événements grand public, des visites de chantiers, des mises en relations avec des porteurs de projet...

Avec les organismes représentatifs, la collectivité soutient la création de groupements d'artisans afin de piloter dans les règles de l'art les travaux Basse Consommation. Elle guide les maîtres d'ouvrage vers les professionnels RGE chartés du territoire et encourage les formations liées aux évolutions des pratiques et des savoir-faire locaux.



DÉVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS DE LA RÉNOVATION

Le Service Public collabore avec la chaîne des acteurs publics et privés pour valoriser la rénovation énergétique performante : agences immobilières, syndicats, agences notariales, services de Turbanisme, bureaux d'études, bailleurs sociaux, marchands de matériaux, agences bancaires...

LE SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Délivre des conseils personnalisés et gratuits, qui n'engagent pas sa responsabilité, indépendants des professionnels de la rénovation et des fournisseurs d'énergie. Pour exercer en toute sérénité ses activités, en lien avec les professionnels, qui sont en concurrence et proposent des services payants aux ménages, les missions du Service doivent être régies par une charte de déontologie, sur le modèle téléchargeable à l'adresse :

www.faire.gouv.fr/pro/engage-pour-faire



Contre le démarchage par téléphone ou à domicile QUE FAIRE ?

Souvenez-vous que le service public n'effectue pas de démarchage à domicile. Aussi, méfiez-vous des démarcheurs qui se réclament de la collectivité territoriale, d'organismes publics comme l'ADEME, l'ANAH, ou de votre fournisseur d'énergie.

D'autre part, le démarchage téléphonique est désormais interdit pour les travaux de rénovation. Seuls les particuliers qui ont un contrat en cours avec un artisan peuvent être démarchés.

➤ Renseignements au 0 808 800 700 et sur www.faire.gouv.fr/frame/reclamation

> news letter

Lettre d'information

DU SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

OCTOBRE 2021 #1

POURQUOI CETTE NEWSLETTER ?

Pour vous informer des actualités sur la rénovation énergétique et vous tenir au courant des actions menées par le service public sur le territoire. Pour cette première édition nous vous présentons notre service d'information et d'accompagnement.



Le SPPEH ... Faciliter le parcours de la rénovation énergétique

Le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH), accueille, informe et apporte un accompagnement gratuit, neutre et personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation énergétique de leur logement, quel que soit leur niveau de revenus.

> Lire la suite >



Des techniciens disponibles

Les techniciens de l'opérateur CEDER peuvent vous renseigner afin de mieux communiquer auprès de vos clients sur le sujet des aides financières et peuvent également aider vos clients à optimiser leur plan de financement afin de favoriser le passage à l'acte.

> Lire la suite >



Article 3

Adi aditatum sapii cum dolorio. Borionet quatectum et resesus rerrum que qui nossequatur, seque landit andae. Ut eatem. Nequist. Agnis quatir motor moloribea doluptatur, officis doluptaecum unto quatqi blattis autentiat, officim evendanda de eligni delesse aditatum sapii cum dolorio. Borionet quatectum et resesus rerrum que qui nossequatur, seque landit an.

> Lire la suite >

Conseils, diagnostics et aides financières

Pour plus d'information contactpro@ceder-provence.org
Tél : 04 75 26 22 53

Cet email a été envoyé à [xxx] cliquer ici pour vous désinscrire

> Roll Up

ACCOMPAGNER LES COPROPRIETES DANS TOUTES LES ETAPES DE LA RENOVATION ENERGETIQUE

Mon coach rénovation c'est :

- l'animation de la démarche de rénovation
- la préparation du cahier des charges de l'audit
- le lancement et la consultation des B.E.
- l'étude de la mission de la maîtrise d'oeuvre
- le suivi des travaux et le suivi des usages

LE SERVICE PUBLIC M'ACCOMPAGNE DANS MES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Grâce à la rénovation énergétique performante :

- je réduis mes factures d'énergies
- j'améliore le confort de mon logement
- je valorise mon patrimoine immobilier
- je contribue à l'économie locale
- je participe à la lutte contre le réchauffement climatique

SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES DANS LA RENOVATION ENERGETIQUE PERFORMANTE

Mon coach rénovation pour les pros c'est :

- animer le réseau collaboratif et encourager la formation de groupements
- s'engager dans la charte de confiance
- faire accéder aux chantiers pédagogiques
- dispenser des formations liées aux évolutions des pratiques
- transmettre la liste des adhérents aux maîtres d'ouvrage
- valoriser et promouvoir les savoir-faire locaux
- apporter du chiffre d'affaire

MON COACH M'AIDE A PRENDRE LA MEILLEURE DECISION POUR MON BUDGET DE TRAVAUX

DIAGNOSTIC ET VISITE GRATUITS

Mon coach rénovation c'est :

- un diagnostic pertinent et rapide de votre logement
- différents scénari grâce à un moteur de calcul performant et mis à jour
- une simulation de l'amortissement du coût des travaux
- une expertise neutre pour faire les bons choix

> salons

LE SERVICE PUBLIC M'ACCOMPAGNE dans mes travaux d'économie d'énergie

FOIRE éco biologique 3 & 4 juillet NYONS

Conseils, diagnostics et aides financières au 04 75 26 22 53

FAIRE AVEC La Région Auvergne-Rhône-Alpes Baronnies en drôme provençale



> réunions publiques

Vous avez un projet de travaux et souhaitez faire des économies d'énergie

Conseils, diagnostics

et aides financières au 04 75 26 22 53

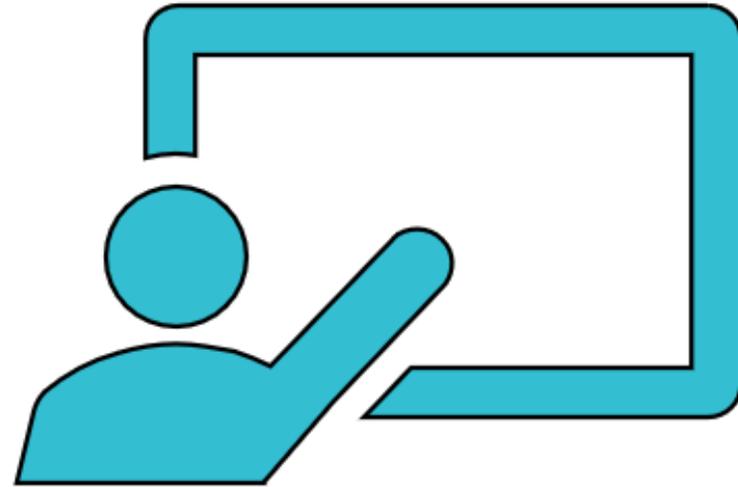


**Venez participer aux rencontres
d'information du Service Public de la
Performance Énergétique de l'Habitat
et du "petit tertiaire" :**

- > salle des fêtes de **La Bâtie-Rolland** le vendredi **5 novembre** 2021 à 18h30
- > salle des fêtes de **Sauzet** le vendredi **26 novembre** 2021 à 18h30
- > salle des fêtes de **Cléon-d'Andran** le jeudi **2 décembre** 2021 à 18h30
- > salle des fêtes de **Saulce-sur-Rhône** le jeudi **9 décembre** 2021 à 18h30
- > salle Saint Martin à **Montélimar** le mardi **14 décembre** 2021 à 18h30



> Les résultats 2021 du SPPEH Sud Drôme



> Les actes A1 en 2021

Acte	Description	Territoire	Objectifs	Réalisés au 31/10/21	% Réalisation	
A1 Information de 1er niveau : juridique, technique, financière et sociale	Les informations fournies sont adaptées au ménage, neutres et gratuites. Elles visent à permettre à tous les ménages de faire un choix basé sur l'information la plus exhaustive possible et indépendante, concernant les meilleures solutions adaptées à leur projet de rénovation énergétique.	CA MA	571	451	117 %	90 %
		CC DSP	407	372	91 %	
		CC BDP	576	435	76 %	
		CC DB	268	223	83 %	
		CC EPPG (26)	162	116	72 %	

> Les actes A2 en 2021

Acte	Description	Territoire	Objetifs	Réalisés au 31/10/21	% Réalisation	
A2 Conseil personnalisé	Informations sur les aides, assistance à la mobilisation des certificats d'économies d'énergie et assistance à l'utilisation des plateformes numériques de dépôts des aides. Définition des travaux de rénovation du logement adaptés aux besoins du ménage et informations sur la qualité et le contenu des devis.	CA MA	441	365	83 %	65 %
		CC DSP	366	233	64 %	
		CC BDP	518	284	55 %	
		CC DB	241	155	64 %	
		CC EPPG (26)	146	73	50 %	

> Les actes A3 en 2021

Acte	Description	Territoire	Objectifs	Réalisés au 31/10/21	% Réalisation	
A4 Accompagnement des ménages pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale	Visite sur site et réalisation d'une évaluation énergétique. Aide au choix de scénario de rénovation énergétique et accompagnement à la définition du programme de travaux. Accompagnement pour établir le plan de financement du projet, faisant apparaître les aides mobilisables.	CA MA	80	6	8 %	15 %
		CC DSP	50	4	8 %	
		CC BDP	15	10	67 %	
		CC DB	24	5	24 %	
		CC EPPG (26)	7	0	-	

Les grandes tendances en 2021

- > **Prépondérance des actes 1 : les demandes liées aux subventions devraient diminuer suite au transfert d'appel pour MaPrimeRénov' mis en place, « fourre-tout » (limite 2 actes A2 + non éligible A4)**
- > **Actes A4 en dessous des prévisions : nécessitent de justifier d'une économie d'énergie de 35%, auparavant soumise à l'obtention de tous les devis signés, retard de traitement du CEDER empêchant les relances comblé en juillet, situation sanitaire, augmentation des actes depuis l'été**
- > **Bon retour des permanences. L'ancrage territorial du service est fort et très attendu par les élus**